

Lignes directrices de mise en oeuvre de la normalisation des descriptions de dispositifs, bases et composants de produits chimiques canadiens

Les renseignements que contient le présent document sont confidentiels et peuvent être soustraits à l'obligation de divulgation en vertu de la loi applicable. Ils sont destinés uniquement à l'entité avec laquelle GS1 Canada s'est engagée pour les besoins énoncés dans le contrat. Seul le destinataire désigné peut utiliser les renseignements de ce document. Toute diffusion, distribution ou copie de ce matériel par toute entité autre que le destinataire désigné est strictement interdite sans le consentement écrit exprès de GS1 Canada.

Si vous obtenez l'accès à des renseignements de GS1 Canada qui ne vous étaient pas destinés, veuillez en informer GS1 Canada immédiatement.

Les renseignements contenus dans ce document peuvent changer, et ce, sans préavis.

Les noms de produits mentionnés aux présentes peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées de leurs entreprises respectives.

Publié au Canada en 2017-05

© Copyright 2017 GS1 Canada. Tous droits réservés.

GS1 Canada
1500 rue Don Mills, bureau 800
Toronto, Ontario, M3B 3L1
Tél : 416.510.8039
Num. sans frais : 1.800.567.7084
Télec. : 416.510.1916
Address courriel : ECCnetsupport@gs1ca.org
www.gs1ca.org

Sommaire du document

Élément du document	Valeur actuelle
Dernière modification	6 mai 2015
Description du document	Complément au sous-ensemble officiel des dispositifs, bases et composants de produits chimiques pharmaceutiques canadiens de GS1, afin de fournir à la chaîne d'approvisionnement canadienne des renseignements sur la normalisation des descriptions abrégées, standards et longues des produits.

Créateurs de Contenu

Nom	Entreprise	Titre
Jean-François Dufour	Galenova	Gestionnaire, Production
Darlene Wilkes	McKesson Canada	Gestionnaire, Contrôle des fichiers
Amin Osmani	Medisca Pharmaceutique	Gestionnaire, Développement d'affaires
Steven Hansen	PCCA Corp.	Gestionnaires, CQ /AQ /Affaires réglementaires
Tanya Merritt*	PCCA Corp.	Gestionnaire, Services à la clientèle/Événements
Colleen Hong*	Groupe pharmaceutique Sobey's/Lawtons Drugs	Directrice, Gestion et approvisionnement des catégories RX
Mike Clancey	Groupe pharmaceutique Sobey's/Lawtons Drugs	Responsable réglementaire, Lawtons Wholesale
Doris Nessim	GS1 Canada	Vice-présidente, Pharmacie, Sécurité des patients et Santé en ligne
Natalia Yusseem	GS1 Canada	Analyste des affaires, GS1 Canada
Rita Laur*	GS1 Canada	Directrice, Normes
Zubair Nazir	GS1 Canada	Spécialiste, Normes

* Coprésidentes

Historique des modifications

Date	Version	Modifié par	Section et raison du changement	Description
Février 2017	1.1	GS1 Canada	Changements mineurs au contenu pour la clarté et l'image de la marque	Formatage du document révisé

Contenu

Sommaire	6
Mission	6
Portée	7
Principales exigences	7
Création de descriptions abrégées de produits	8
Description abrégée	8
Descriptions de produits , règles opérationnelles et lignes directrices générales	10
Niveaux de description de produit et règles opérationnelles particulières	12
Description de produit abrégée (35 caractères)	13
Description de produit (80 à 178 caractères)	14
Ensembles de caractères spéciaux	14
Éviter les doublons et les entrées vides	14
Uniformité	15
Formation	16
Entretien	17
Coordonnées	18
Annexe A : Abréviations dans les Descriptions	19

Sommaire

À mesure que le secteur pharmaceutique et des soins de santé progresse en matière d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de sa chaîne d'approvisionnement, la communauté a déterminé que les descriptions abrégées, standards et longues, des produits présentaient un problème clé qu'il fallait résoudre afin de poursuivre la simplification des processus d'identification des produits pour les pharmacies au détail, les activités cliniques et le cycle d'approvisionnement des fournisseurs du secteur de la santé et des pharmacies.

Les pharmaciens et les services cliniques, financiers et opérationnels utilisent la description abrégée et des formes abrégées des dispositifs, bases et composants de produits chimiques au sein de leur organisation respective, afin de maintenir des données exactes, complètes, conformes et normalisées dans leurs bases de données et systèmes individuels.

L'une des exigences clés du Groupe de tâches pharmaceutique pour dispositifs, bases et composants de produits chimiques de GS1 Canada dirigé par le secteur est de contribuer à encourager l'adoption nationale de normes de chaîne d'approvisionnement cohérentes et générales, afin de permettre l'approvisionnement électronique, l'interopérabilité et la traçabilité dans tout le secteur. Ce document vise à fournir à tous les partenaires commerciaux du secteur des composants de produits chimiques une méthode simple, exacte et uniformisée de création des différentes descriptions.

Ces efforts visent à assurer encore davantage la sécurité des patients et à améliorer l'efficience du processus d'approvisionnement. L'utilisation d'une formulation et de descripteurs normalisés améliorera la communication entre tous les intervenants.

Le Groupe de tâches pharmaceutique a également relevé la nécessité d'un tableau de référence centralisé et uniformisé de formes abrégées, afin d'assurer que toute la communauté des composants de produits chimiques adopte et conserve les mêmes formes abrégées dans le champ de description abrégée de leurs systèmes cliniques et non cliniques, comme leur liste principale d'articles par exemple.

L'objectif à long terme est que le fournisseur crée, à la source, des descriptions abrégées uniformisées des produits, sans que ces descriptions ne soient modifiées tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il sera possible d'atteindre cet objectif fondamental lorsque les systèmes de base seront harmonisés pour prendre en charge la longueur de champ obligatoire de la description abrégée.

Mission

La mission de ce document est d'étendre les lignes directrices de mise en oeuvre de la normalisation des descriptions techniques des dispositifs, bases et composants de

produits chimiques canadiens et d'en assurer l'entretien. Ces lignes directrices reflètent les exigences que le secteur a définies pour assurer le niveau le plus élevé possible de sécurité des patients et l'efficacité optimale de la chaîne d'approvisionnement.

Portée

Champ d'application

- Rassembler, définir et évaluer les exigences en matière de descriptions abrégées, standards et longues des dispositifs et composants de produits chimiques.
- Comprendre les processus d'affaires actuels et futurs relatifs aux dispositifs et composants de produits chimiques qui simplifieraient le processus de chargement des données dans le registre ECCnet.
- Examiner les recommandations mondiales relatives aux normes actuelles de description de produits et évaluer l'utilisation de ces normes, le cas échéant, comme base des futures normes publiées des soins de santé aux niveaux local et mondial.
- Inclure un dictionnaire de descriptions de produits pour les formes abrégées et les expressions sectorielles s'accompagnant de définitions, au besoin.

Hors de la portée de ce document

- Toute identification n'étant pas liée aux produits (par ex., dispositifs médicaux, patients, emplacements, etc.).
- Voies d'approvisionnement de produits associées à d'autres secteurs (par ex., marchandise générale, services alimentaires, épicerie, etc.).
- Descriptions longues des produits pharmaceutiques
- Toute forme finie de dosage (DIN, NPN, etc.)

Principales exigences

L'exigence clé de ces lignes directrices, une fois que le Groupe de tâches sur les dispositifs et composants de produits chimiques canadiens l'aura mise en oeuvre, est de contribuer à l'échange de descriptions exactes, complètes, conformes et uniformisées (descriptions abrégées, standards et longues de produits) au sein du registre des produits ECCnet.

L'autorité pertinente de votre organisation responsable de la gestion des données doit nettoyer les descriptions existantes. De plus, le contrôle de l'accès, une définition claire des rôles et des responsabilités et l'attribution des droits d'accès pertinents au système sont essentiels au processus de nettoyage des données. Ainsi, seules les personnes désignées formées à respecter les lignes directrices établies doivent obtenir les droits d'accès au système.

En déterminant les personnes ayant pertinemment besoin de cet accès et en ciblant clairement leurs tâches, votre organisation pourra désigner les ressources nécessaires au contrôle du flux et de la qualité des données saisies dans votre système.

Remarque 1 : Avant toute saisie de données dans un système, une politique d'approbation doit être en place, afin d'examiner attentivement les critères définis pour assurer la conformité des données avant leur chargement. Cette démarche permet d'éviter des ajouts et des inexactitudes inutiles.

Création de descriptions abrégées de produits

Les descriptions de produits devraient comprendre les éléments suivants :

- une explication simple, concise et exacte;
- une utilisation adéquate de la marque, le cas échéant; et,
- des formes abrégées, s'il y a lieu, ainsi que d'autres descripteurs appropriés (voir la section 5.1).

Il est important de s'efforcer de créer une description de produit compréhensible. Ainsi, il est recommandé de limiter le nombre de formes abrégées au sein des descriptions abrégées.

La longueur du champ pour chaque type de description est la suivante :

Type de description d'attribut	Longueur maximale
Description abrégée	35 caractères
Description standard du produit	80 caractères
Description longue	178 caractères

Description abrégée

La structure de la description abrégée respecte une séquence précise à appliquer lors de la création des descriptions de dispositifs et de composants de produits chimiques.

Les cinq positions sont :

Position 1	Position 2	Position 3	Position 4	Position 5
Type de produit (nom)				

Position 1	Position 2	Position 3	Position 4	Position 5
Ne s'applique pas aux bases et produits chimiques				
	Nom du produit (adjectif/descripteur du produit)			
		Élément descriptif courant/variante (taille avec unité de mesure, face, marque, hydratation ou concentration)		
			Élément descriptif secondaire/variante (couleur, teneur en latex, jetable/réutilisable, stérile/non stérile, qualité, micronisation, etc.)	
				Élément descriptif supplémentaire (autre nom, type d'emballage)

Exemples de descriptions abrégées :

- Exemple 1 Produit chimique (12) Diprop
- Exemple 2 Produit chimique (25) MedVisc
- Exemple 3 Base (35) PLO
- Exemple 4 Dispositif (23) LL-D
- Exemple 5 Base et produit chimique (9) Conc

Descriptions de produits , règles opérationnelles et lignes directrices générales

1. Chaque description abrégée doit fournir suffisamment de renseignements pour pouvoir identifier un article particulier.
2. Des formes abrégées sont autorisées, si elles sont conformes au tableau approuvé des formes abrégées de dispositifs et composants de produits chimiques. Le tableau des formes abrégées présentera uniquement l'expression et la forme abrégée ou l'acronyme, en anglais et en français. Une description ou clarification peut être fournie pour certaines expressions; voir l'annexe.
3. Il est recommandé de ne déterminer qu'une seule forme abrégée ou un seul acronyme par expression par langue.
4. Lorsqu'une forme abrégée approuvée est utilisée, il ne devrait pas être possible de la confondre avec une autre et elle devrait être clairement expliquée.
5. Chaque expression est fournie au singulier et NON au pluriel.
6. Une combinaison de majuscules et de minuscules est préférée.
7. La barre oblique (/) est autorisée.
8. Le tiret (-) est autorisé.
9. Remarque : Le tiret ne doit pas être utilisé comme terminateur ou séparateur.
10. Le symbole plus (+) est autorisé sans espace avant ni après.
11. Le symbole dièse (#) est autorisé.
12. Le tableau suivant répertorie les caractères NON AUTORISÉS dans les données transmises :

Type de caractère	Caractère
Apostrophe	'
Astérisque	*
Arobase	@
Deux points	:
Dollar	\$
Accolade gauche	{

Type de caractère	Caractère
Accolade droite	}
Signe égal	=
Point d'exclamation	!
Accent circonflexe	^
Parenthèse gauche	(
Parenthèse droite)
Point d'interrogation	?
Guillemets	"
Point-virgule	;
Crochet gauche	[
Crochet droit]
Ligne verticale	
Tilde	~
Tiret bas	—

13. Lorsque des caractères numériques sont utilisés comme descripteurs et qu'un symbole EDI acceptable est utilisé, aucune espace n'est autorisée entre les deux valeurs. Lorsque le symbole ne peut être utilisé, la forme abrégée ne comprend pas d'espace entre les deux valeurs.
14. Pour respecter l'ordre de définition de la description abrégée, chaque description doit contenir au moins un type de produit. Si un nom de produit est disponible, utilisez-le. Dans le cas contraire, la description principale passe à la position suivante pour décrire l'article. Cette logique s'applique aux cinq positions.
Par exemple, les positions suivantes peuvent être utilisées : positions 12345, positions 135 ou positions 1245.
15. Aucun caractère spécial ne doit être utilisé pour marquer l'absence d'une position.
16. Les descriptions devraient uniquement être présentées en ordre de structure numérique.
17. Assurez-vous que chaque espace est comptée comme caractère dans la description (abrégée, standard ou longue).
18. Lorsqu'il est nécessaire de mentionner la température, le symbole C ou F doit être ajouté.

19. Il est préférable d'exprimer la taille en unité métrique. Les unités impériales peuvent être utilisées.

Remarque : Le système de mesure canadien principal et le système métrique.

Par exemple : RUBAN CHIRURGICAL 1,25cmX9,14m

CISEAUX MAYO 170mm

La troncation n'est pas une pratique recommandée. Cependant, il est reconnu que certains systèmes ont des longueurs de champ limitées et chaque organisation peut devoir élaborer un plan de transition vers la longueur de champ mondiale de description de produit abrégée de 35 caractères. Les fournisseurs de solutions devront proposer une mise à niveau prenant en charge cette norme mondiale.

Niveaux de description de produit et règles opérationnelles particulières

Position 1

- Type de produit (nom)
- Définition : Le nom décrit le type de produit. Remarque : NE s'applique PAS aux bases et produits chimiques.
Exemple : Luer Lock Double ou LL-D
Solution ou SOLN
- Le nom du type de produit est obligatoire.
- Les noms de produits chimiques commencent en position 2.
- Il est fortement recommandé d'exprimer le nom du type de produit au complet et non sous forme abrégée.
- La structure choisie doit clarifier le nom.
- Il est recommandé d'exprimer la taille en unité métrique, mais elle peut être exprimée en unité impériale selon le type de produit. Exemple : CISEAU 5po, RUBAN ADHÉSIF 3poX18pi

Position 2

- Nom du produit (adjectif/descripteur du produit)
- Définition : L'adjectif ou le descripteur du produit qualifie le nom du produit.
Exemple : Alcool isopropylique Alcool USP 99%
- L'adjectif du nom de produit est obligatoire pour les bases et composants de produits chimiques.
- Les adjectifs de noms de produit sont facultatifs pour les dispositifs et uniquement utilisés au besoin.
- Il est fortement recommandé de les écrire entièrement.
- Lorsque des caractères numériques sont utilisés comme descripteurs et qu'un symbole EDI acceptable est utilisé, aucune espace n'est autorisée entre les deux

valeurs. Lorsque le symbole ne peut être utilisé, la forme abrégée ne comprend pas d'espace entre les deux valeurs.

- La structure choisie doit clarifier le nom.

Position 3

- Élément descriptif principal/variante
- Définition : Les éléments ou variantes fournissent et expriment des détails supplémentaires sur le type de produit et le nom de produit. Exemple – >98%
- Lorsqu'une valeur est incluse, une unité de mesure est obligatoire.
- Lorsqu'une valeur est incluse, aucune espace ne doit séparer la valeur numérique et l'unité de mesure.
- En l'absence de taille d'emballage ou de quantité, il est entendu qu'il s'agit d'une seule unité.
- Le nom de la marque est facultatif en troisième position.

Position 4

- Élément descriptif secondaire/variante.
- Définition : L'élément descriptif secondaire est le prolongement de l'élément descriptif principal ou de la variante. Exemple : Micro USP.
- Lorsqu'une valeur est incluse, une unité de mesure est obligatoire.
- Lorsqu'une valeur est incluse, aucune espace ne doit séparer la valeur numérique et l'unité de mesure.
- En l'absence de taille d'emballage ou de quantité, il est entendu qu'il s'agit d'une seule unité.

Position 5

- Élément descriptif supplémentaire.
- Définition : Le dernier élément descriptif supplémentaire permet de décrire le produit plus précisément. Exemple : PLASTIQUE, VERRE, RECTANGULAIRE, EMBOUT LARGE ou une autre forme de déshydro-épiandrostérone est DHEA.
- Le type d'emballage peut être le matériau (par ex., verre, plastique, etc.) ou la forme (par ex., sachet, emballage décollable, etc.) utilisé pour contenir le produit.
- Un autre descripteur ou nom.

Description de produit abrégée (35 caractères)

Les descriptions abrégées sont des descriptions structurées, abrégées et lisibles d'un dispositif, d'un composant ou d'une base de produit chimique. Les fournisseurs d'hôpitaux ou les pharmacies détaillantes peuvent les utiliser pour créer des étiquettes de tablette permettant au personnel des soins de santé ou de la pharmacie de reconnaître le produit pertinent lors des procédures d'approvisionnement ou des activités cliniques.

Aucune valeur de quantité et d'unité de mesure n'est incluse dans les descriptions abrégées.

Du fait de la nature des noms de produit et de la limite de 35 caractères des descriptions abrégées, il n'est pas toujours possible d'inclure la taille et l'unité de mesure dans une description de produit abrégée. Dans ce cas, les partenaires commerciaux devraient obtenir les renseignements relatifs à la taille et à l'unité de mesure dans les descriptions longues ou d'autres champs d'attribut, au besoin.

Lorsque la création d'une description est limitée par le nombre de caractères, les organisations peuvent envisager d'utiliser des formes abrégées (voir l'annexe A : Tableau des formes abrégées).

Description de produit (80 à 178 caractères)

La description de produit standard ou longue est structurée et peut être la description abrégée d'un article ou d'un service en positions 3, 4 et 5 UNIQUEMENT lorsque cela est nécessaire.

Ensembles de caractères spéciaux

Les partenaires commerciaux et intervenants tiers de la chaîne d'approvisionnement utilisent une variété d'anciens systèmes présentant des capacités variables.

En matière d'utilisation de marques de commerce ou d'autres symboles et graphismes, il a été convenu par le secteur d'éliminer l'utilisation de ce type de symboles.

REMARQUE : Les normes EDI n'autorisent pas la transmission de nombreux caractères.

Voir le point 12 de la section Descriptions de produit, règles opérationnelles et lignes directrices générales : Caractères NON AUTORISÉS.

Éviter les doublons et les entrées vides

Dans certains cas, les renseignements sur le produit utilisés dans sa description peuvent être les mêmes (par ex., la marque et la sous-marque sont identiques). Dans ce cas, il est recommandé de ne pas répéter ces attributs de produit.

Il est également recommandé de ne pas ajouter d'espace vide ou d'élément par défaut; c'est-à-dire que lorsqu'il n'existe pas de variante, les caractères correspondent au champ suivant.

REMARQUE : Aucun renseignement ne doit être répété s'il est déjà présent plus tôt dans la description.

Uniformité

L'uniformité est une qualité essentielle du processus de création de descriptions, afin de normaliser les renseignements relatifs aux produits. Utiliser les mêmes renseignements pour des produits ou voies d'approvisionnement similaires permet aux utilisateurs de reconnaître un produit ou un article rapidement et facilement. La cohérence permet également d'éviter tout risque d'ambiguïté qui pourrait engendrer des problèmes de duplication de commande de produits.

Lorsque le numéro de catalogue d'un produit est vérifié avec sa description, les avantages peuvent être les suivants :

- amélioration du traitement des commandes;
- diminution du temps nécessaire à la collecte des produits pour remplir un chariot;
- réduction des coûts tout au long de la chaîne d'approvisionnement;
- réduction du temps et des ressources nécessaires aux retours des produits;
- communication simplifiée entre les hôpitaux et les détaillants lors d'échanges individuels en situation d'urgence (par ex., un traumatisme);
- disparition des mauvaises interprétations de données, car la synchronisation des données améliore la communication entre les systèmes;
- recherche des renseignements plus facile en cas de rappels; et,
- amélioration de la sécurité des patients.

Le manque d'uniformité peut engendrer les problèmes suivants :

- commandes incorrectes;
- erreurs de collecte;
- expédition erronée de marchandise;
- rupture de stock alors qu'un article essentiel est nécessaire;
- sécurité des patients compromise;
- accroissement du temps passé à nettoyer les données et à gérer les stocks; et,
- frais de restockage lors du retour de produits.

Pour créer des descriptions de produit uniformes, respectez les lignes directrices suivantes :

- Utilisez toujours la même valeur d'attribut pour les produits de même catégorie; c'est-à-dire, ne décrivez pas la même chose d'une manière différente.
- Harmonisez tous les systèmes où se trouvent les descriptions (ou par lesquels ces renseignements transitent), afin d'assurer que la description demeure la même et n'est pas modifiée ou convertie du fait de contrainte de système.
- Assurez-vous que tous les points de contact du processus de description de produits tiennent compte des règles et des pratiques exemplaires décrites dans ce document. Gérer le processus de description de produits en interne assure son efficacité et sa simplification.

Formation

Pour veillez à ce que les protocoles établis demeurent intacts, établir des programmes de formation obligatoire sur les nouveaux éléments et former les utilisateurs aux lignes directrices et politiques contribuera à l'intégrité des données au sein de votre système et permettra l'amélioration de vos commandes, de l'efficacité de votre distribution, réduira les erreurs qui augmentent la charge de travail, diminuera les retours de produits et évitera des niveaux de stocks inutilement élevés.

Globalement, des protocoles efficaces assurent que les produits pertinents sont disponibles dans la quantité souhaitée au coût adéquat au moment opportun et au bon endroit; soit, les cinq éléments de l'efficacité.

Entretien

La fiche de travail suivante contient les données que vous devez soumettre dans le système en ligne de demande d'exigences en matière de normes.

Formulaire de demande d'exigences en matière de normes

Demande de normalisation de description de dispositifs, bases et composants de produits chimiques pour le secteur pharmaceutique et des soins de santé
<p>A – DÉPOSANT Date de soumission : _____ Nom du déposant : _____ Entreprise : _____ Fonction : _____ Adresse : _____ N° téléphone : (____) - _____ Courriel : _____</p>
<p>Secteur – Pharmacie, Ingrédients de composants, Autre</p>
<p>Type de secteur : Fournisseur, Fournisseur/Fabricant, Détaillant/Distributeur, Courtier, Autre.</p>
<p>B – MESURE PROPOSÉE Précisez les ajouts ou modifications (si vous les connaissez) à inclure aux lignes directrices de mise en oeuvre répondant au besoin opérationnel. (Au besoin, joignez des documents supplémentaires.)</p>
<p>C – AVANTAGES ATTENDUS, OCCASIONS D'UNE ADOPTION RAPIDE Expliquez les avantages ou occasions opérationnels que cette demande permet de réaliser et énumérez les organisations (outre celle du déposant) qui tireraient profit de la solution. Au besoin, joignez des documents supplémentaires.</p>
<p>D – FONCTION ORGANISATIONNELLE/OBJECTIF Expliquez, en détail, la fonction organisationnelle, l'activité ou le problème que cette demande permet de résoudre; (c'est-à-dire, ce que la demande permet d'accomplir du point de vue du rendement pour l'entreprise ou l'intervenant). Utilisez des feuilles supplémentaires, au besoin.</p>
<p>E – RAMIFICATIONS Précisez les renseignements particuliers à ajouter. En cas de demande de modification, assurez-vous de fournir des détails justifiant la modification. Titre de la ligne directrice : _____ Numéro de la section : _____ Nom de la section : _____ Annexe : Forme abrégée : Oui _____ Non _____</p>
<p>Signature</p>
<p>Date</p>

Au nom de l'entreprise ou du groupe sectoriel susmentionné(e), le déposant garantit qu'il a le droit de soumettre le document ci-dessus pour demander la modification d'une norme ou l'élaboration d'une nouvelle norme. En transmettant le document cidessus, vous garantissez qu'il n'est pas soumis à des droits d'auteur ou que le propriétaire du document soumis à des droits d'auteur octroie à GS1 une licence libre de redevance pour l'utilisation du document soumis au sein d'une norme de GS1.

Les normes de GS1 sont ouvertes et disponibles à l'utilisation. Nos normes sont soumises à des droits d'auteur pour éviter toute mauvaise utilisation. GS1 autorisera gratuitement toute utilisation légitime de ses normes.

Coordonnées

Rita Laur

Directrice, Normes

GS1 Canada

1500 Don Mills Road, Bureau 800, Toronto, Ontario M3B 3L1

Courriel : Rita.Laur@gs1ca.org

N° de téléphone : (416) 380-2509

N° de télécopie : (416) 510-1916

Site Web : www.gs1ca.org

Pour soumettre à GS1 Canada une demande d'exigence relative aux normes à des fins d'examen sectoriel, vous devez respecter les exigences suivantes :

- L'organisation déposante doit être un abonné à GS1 Canada en règle.
- Ce formulaire doit être utilisé comme fiche de travail pour recueillir et enregistrer les renseignements.
- La demande de modification finale doit être entièrement remplie et soumise en ligne sur le site :

<http://www.gs1ca.org/page.asp?LSM=1&intNodeID=944&intPageID=733>

Annexe A : Abréviations dans les Descriptions

Compounding Chemicals & Devices (CC&D) Subset – Description Abbreviations March 2015						
#	Abréviation	Description en	Description fr	Chimique	Bases	Dispositifs
1	Aceta	Acetate	acétate	X		
2	Aceto	Acetonide	acétonide	X		
3	AM	Amber	ambré			X
4	ACS	American Chemical Society	Société américaine de chimie	X		
5	Aminohex	Aminohexanoic	aminohexanoïque	X		
6	Anhy	Anhydrous	anhydre	X		
7	App	Applicators	appliqueurs			X
8	ChemPur	Chemically Pure	chimiquement pur	X		
9	Conc	Concentrate	concentré			
10	Diba	Dibasic	dibasique	X		
11	Dihy	Dihydrate	dihydrate	X		
12	Diprop	Dipropionate	dipropionate	X		
13	DISP	Disposable	jetable			X
14	Dodecahy	Dodecahydrate	dodécahydratée	X		
15	D&C	Drug & Cosmetics	Médicaments et cosmétiques	X		
16	FCC	Food Chemicals Codex	Recueil des produits chimiques alimentaires	X		
17	FD&C	Food Drug & Cosmetics	Aliments, médicaments et cosmétiques	X		
18	Heptahy	Heptahydrate	heptahydrate	X		
19	HiPur	High Purity	Haute pureté	X		

Compounding Chemicals & Devices (CC&D) Subset – Description Abbreviations March 2015						
#	Abréviation	Description en	Description fr	Chimique	Bases	Dispositifs
20	HighVisc	High Viscosity	haute viscosité	X		
21	HBr	Hydrobromide	bromhydrate	X		
22	HCl	Hydrochloride	chlorhydrate	X		
23	LL	Luer Lock	Luer Lock	X		X
24	LL-D	Luer Lock Double	Luer Lock Double			X
25	LS	Luer Slip	Luer Slip			X
26	MedVisc	Medium Viscosity	moyenne viscosité	X		
27	Microcryst	Microcrystalline	microcristalline	X		
28	Micro	Micronized	micronisée	X		
29	Monoba	Monobasic	monobasique	X		
30	Monohy	Monohydrate	monohydrate	X		
31	NF	National Formulary	Formulaire national	X		
32	Nat	Natural	naturel	X		
33	N/Sterile	Non-Sterile	Non stérile	X		X
34	#	Number	numéro	X		
35	phosph	phosphate	phosphate	X		
36	PLO	Pluronic Lecithin Organogel	Organogel Pluronique de lec			
37	KCl	Potassium Chloride	chlorure de potassium	X		
38	Precip	Precipitated	précipité	X		
39	Resis	Resistant	résistant			X
40	SOL	Solution	solution	X		

Compounding Chemicals & Devices (CC&D) Subset – Description Abbreviations March 2015						
#	Abréviation	Description en	Description fr	Chimique	Bases	Dispositifs
41	SF	Sugar Free	sans sucre		X	
42	Tech	Technical	technique	X		
43	Tetrahy	Tetrahydrate	tétrahydraté	X		
44	Triba	Tribasic	tribasique	X		
45	USP	United States Pharmacopeia	Pharmacopée des États-Unis	X		
46	Hexahy	Hexahydrate	hexahydrate	X		
47	VAC	Vacuum	sous vide			X
48	UV	Ultra Violet	ultraviolet			X



Le langage d'affaires mondial

Bureau de Toronto

1500 Don Mills Road, bureau 800
Toronto, ON M3B 3K4

 +1.416.510.8039

 +1.416.510.1916

 info@gs1ca.org

Bureau de Montréal

9200 Boulevard du Golf,
Montréal, QC H1J 3A1

 +1.514.355.8929

 +1.514.356.3235

 images@gs1ca.org

Numéro sans frais 1.800.567.7084